

Activité : Le plaidoyer budgétaire des OSC et ses résultats

1. L'animateur sélectionne cinq études de cas en amont de l'atelier et les résume en deux pages en indiquant, entre autres :
 - le nom et la localisation de l'organisation ;
 - la question, la politique ou le problème sur lequel est centré son travail ;
 - pourquoi et comment elle a eu recours à l'analyse et au plaidoyer budgétaires ;
 - la méthode utilisée ;
 - le résultat principal de son travail.
2. Après la constitution de groupes de quatre à cinq personnes, une étude de cas est attribuée à chaque groupe ; une autre option consiste à distribuer un document contenant toutes les études de cas à chaque participant. Les groupes doivent analyser l'étude de cas concernée en répondant aux questions suivantes :
 - Quel type d'organisation est décrit dans l'étude de cas (organisation spécialisée dans les questions budgétaires, de défense des droits humains, sectorielle ou à assise communautaire, coalition, mouvement social, etc.) ?
 - Quels sont les principaux centres d'intérêt de l'organisation et le ou les sujets de son plaidoyer ?
 - Quel est le rôle du budget public dans ce travail de plaidoyer ?
 - À votre avis, en quoi l'organisation a-t-elle été efficace ou non ?
 - En quoi cette étude de cas est-elle source d'inspiration pour votre travail et quel enseignement important en tirez-vous pour votre plaidoyer budgétaire ?
 - Si vous pouviez poser une question à cette organisation afin de mieux comprendre l'objectif du plaidoyer budgétaire et ses retombées potentielles, laquelle serait-elle ?
 - Cet exemple vous incite-t-il à continuer votre participation à des activités de plaidoyer budgétaire ?